

DOCUMENT DE TRAVAIL N°003 JUILLET 2018

© 2018. Forêts et Développement Rural (FODER)

Photos: ©FODER, 2018

Mise en forme par : Germain FOTIÉ

Photo de couverture : FODER

672172222 / kingfotie@gmail.com

Citer ce document :

Kengoum F. 2018 Rapport d'évaluation 2018 de la mise en œuvre de l'Annexe VII de L'APV-FLEGT. FODER. Yaoundé, Cameroun.

Avec la contribution de :

Laurence **Wete Soh**, FODER

Christiane **Zebaze Hellow**, FODER

Toutes les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs. Elles ne représentent pas nécessairement les points de vue de FODER, ni celles des bailleurs et partenaires techniques et financiers, ni celles des relecteurs du document.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des figures	3
Liste des tableaux	4
Liste des sigles et abréviations	4
Résumé	5
I. INTRODUCTION	6
II. METHODE D'EVALUATION ET GRILLE D'ANALYSE	7
1. Vérification de l'accessibilité du site internet	7
2. La comparaison de l'organisation des informations de l'annexe VII avec l'organisation telle qu'elle apparaît sur le « Site web des informations à rendre publiques APV-FLEGT Cameroun»	7
3. Le décompte des catégories et sous-catégories disposant d'au moins une information, afin de déterminer le niveau de renseignement pour chaque catégorie et sous-catégorie d'information.	7
4. Le classement par années et le décompte pour identifier, dans chaque sous-catégorie d'informations, les années pour lesquelles au moins une information est disponible.	7
5. La comparaison des résultats des évaluations 2018 et 2015 réalisées par Forêts et Développement Rural (FODER).	8
6. L'analyse des enjeux autour de la publication des informations et la formulation de recommandations.	8
III. RESULTATS DE L'ETUDE	8
1. L'adéquation des catégories du site internet avec ceux de l'annexe VII	8
2. Le niveau de publication dans les catégories et sous-catégories	9
3. L'évolution des informations publiées par catégories entre 2015 et le 08 Juin 2018	16
IV. LES ENJEUX AUTOUR DE LA PUBLICATION DES INFORMATIONS DE L'ANNEXE VII	17
1. Difficile appréciation de l'exhaustivité et de l'utilité des informations publiées	17
2. Difficile coordination de la collecte des informations	17
3. La difficile adéquation entre les informations rendues publiques et les besoins des parties prenantes	17
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	18
1. Le besoin d'une synthèse des informations par catégories et non simplement des documents publiés	18
2. Le besoin d'une liste des informations à rendre publiques par sous-catégories	18
3. Le besoin de renforcer la place du droit d'accès à l'information forestière	19
4. Le besoin de principes, critères et indicateurs de transparence dans la gestion forestière au Cameroun	19
VI. 6. BIBLIOGRAPHIE :	20
ANNEXE : Liste nominative des documents et informations rendues publiques sur le site internet de l'APV au 08 Juin 2018.	20

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Niveau de publication des informations par catégories 11

Figure 2 : Comparaison des publications par catégorie entre 2015 et 2018 15

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Adéquation des catégories du site internet de l'APV avec celles de l'Accord. 9

Tableau 2 : Taux de couverture des informations à rendre publiques de 2010 au 08 Juin 2018 11

LISTE DES ABRÉVIATIONS

APV-FLEGT	Accord de partenariat volontaire entre l'union Européenne et la République du Cameroun sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux de bois dérivés vers l'union européenne
AIS	Audit indépendant du système
BNC	Brigade nationale des opérations de contrôle forestier et de lutte anti-braconnage
CCS	Comité conjoint de suivi de la mise en œuvre de l'APV FLEGT
CNS	Comité national de suivi de la mise en œuvre de l'APV FLEGT
CVEPB	Convention de vente aux enchères publiques de bois
FODER	Forêts et Développement Rural
MIB	Marché intérieur du bois
MINFOF	Ministère des forêts et de la faune
RFA	Redevance forestière annuelle
SIGIF	Système informatisé de gestion des informations forestières
SVL	Système de vérification de la légalité
UFA	Unité forestière d'aménagement
UTB	Unité de transformation de bois
VC	Vente de coupe

RÉSUMÉ

La publication des informations de l'annexe VII de l'Accord de partenariat volontaire sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux de bois et produits dérivés du bois (APV-FLEGT) signé entre le Cameroun et l'Union Européenne (UE) est une des conditions de l'accès aux informations forestières et partant de la transparence dans le secteur. Un site internet spécifiquement dédié à cette annexe a été mis en place. Tant qu'elle est stable, cette plateforme constitue une base permanente pour l'évaluation du respect de l'engagement de la partie Camerounaise à rendre l'information publique.

Les organisations de la société civile ont régulièrement procédé à une évaluation du respect de cet engagement. La dernière évaluation en date a été réalisée par l'organisation Forêts et Développement Rural (FODER) au courant de l'année 2015. L'évaluation pour l'année 2018 a permis d'apprécier les évolutions dans les publications des informations entre la période de 2015 et le 08 juin 2018, date à laquelle la collecte des données sur le site internet de l'APV-FLEGT a pris fin pour l'évaluation dont les résultats sont rendus.

Au total 100% des catégories d'informations sont couvertes au 08 Juin 2018. Il ressort une évolution positive dans la publication des informations qui passe ainsi de 33,90% en 2015 à 73,09% au 08 Juin 2018 lorsque l'on se situe au niveau des sous-catégories d'informations. Au niveau de la couverture par année, on note cependant que la couverture reste relativement faible avec un taux de 16,18% d'années couvertes par les informations publiées.

La réalité de la mise en œuvre de l'engagement de rendre publiques les informations



de l'annexe VII montre clairement qu'un ensemble de défis persistent. On en distingue particulièrement trois. Le premier est la difficulté à apprécier l'exhaustivité et l'utilité des informations publiées. Le deuxième est la difficulté pour la partie camerounaise à coordonner la collecte des informations. La troisième est la difficile adéquation entre les informations rendues publiques et les besoins des parties prenantes.

Il ressort des résultats et des défis rencontrés dans la mise en œuvre de l'annexe VII de l'APV-FLEGT au Cameroun un ensemble de besoins. Le premier est celui de procéder systématiquement à une synthèse des informations par catégorie au-delà des documents qui sont publiés et qui contiennent une foule d'autres informations. Le deuxième porte sur la nécessité de préciser les listes de documents à rendre publics au sein de certaines sous-catégories d'informations. Le troisième est celui du renforcement de la place du droit d'accès à l'information forestière, la publication des informations relevant davantage en l'état actuel d'une stratégie de communication. Le quatrième et dernier est le besoin de critères, et d'indicateurs de transparence dans la gestion forestière au Cameroun.

I INTRODUCTION

Le Cameroun a librement signé l'APV-FLEGT avec l'Union Européenne. Aux termes de cet accord, le pays s'engage à appliquer sa réglementation forestière, à améliorer sa gouvernance de sorte à favoriser les échanges commerciaux des bois et produits dérivés vers l'Union Européenne.

A l'issue des négociations de cet Accord, le Cameroun s'était engagé (voir Article 21 de l'Accord), à publier des informations de sorte à assurer la transparence, et par conséquent garantir la bonne gouvernance de la gestion forestière. Une liste de ces informations à rendre publique a été convenue entre les parties à l'APV-FLEGT. L'Accord dispose clairement qu' « en vue d'atteindre cet objectif visant à garantir la transparence du fonctionnement du régime d'autorisation FLEGT...les parties conviennent de recourir aux mécanismes de communication les plus appropriés » pour rendre publique cette information, dont le détail est précisé dans l'annexe VII du texte. Ce dernier précise d'ailleurs à ce titre que peuvent être utilisés plusieurs canaux, dont les rapports officiels, les sites internet, les plateformes multi acteurs, les séances publiques, les conférences de presse, les films, et les radios et télévisions.

Un ensemble de mesures a été pris dans le cadre de la mise en œuvre de cet engagement par la partie camerounaise. A l'inverse des autres canaux qui ne garantissent pas toujours la permanence de l'information, il a été retenu qu'un site internet constituait une solution des plus permanentes, plus durables, et que lui



seul permettait un suivi en temps réel de la mise en œuvre de cet engagement. Ainsi, un site internet a été développé et déployé sous le lien <http://apvcameroun.cm/>. Ce site internet clairement intitulé « Site web des informations à rendre publiques APV-FLEGT Cameroun » est fonctionnel.

Le site internet de l'APV-FLEGT a fait l'objet d'un suivi régulier par les organisations de la société civile pour l'évaluation de la mise en œuvre de l'Annexe VII. L'évaluation 2018 réalisée par FODER avait pour objectif de permettre de savoir quel était le niveau de respect de l'engagement pris par la partie camerounaise, de rendre publique la liste des informations sus-évoquées. Le présent document rend compte de l'évaluation du niveau de respect de cet engagement à partir d'une démarche simple qu'il convient de présenter.

L'évaluation avait pour objectif de déterminer le niveau de publication des informations de l'annexe VII en comparaison de la situation de l'étude menée par FODER durant l'année 2015. Les données ont été collectées entre le 08 Mai et le 08 Juin 2018.

La démarche de collecte a consisté en 06 étapes :

1. Vérification de l'accessibilité du site internet

A la date de l'étude, « le Site web des informations à rendre publiques APV-FLEGT Cameroun » est effectivement accessible en ligne. Cependant, il est particulièrement instable et son accessibilité n'est pas toujours garantie, même avec une connexion internet de bonne qualité. Il faut y revenir souvent plusieurs fois pour réussir à télécharger certains fichiers. Au terme de la période de collecte des données, pendant laquelle l'équipe de collecte des informations a régulièrement essayé de télécharger les documents, on compte deux sous-catégories au sein desquelles un total de 06 fichiers n'a pas pu être téléchargé, bien qu'effectivement postés sur le site internet.

2. La comparaison de l'organisation des informations de l'annexe VII avec l'organisation telle qu'elle apparaît sur le « Site web des informations à rendre publiques APV-FLEGT Cameroun ».

L'annexe classe les informations en 10

catégories à l'intérieur desquelles on retrouve 75 sous-catégories. Il s'agissait de s'assurer que cette même configuration est reproduite dans le site internet pour garantir la représentativité de toutes les informations à rendre publiques dans le site internet.

3. Le décompte des catégories et sous-catégories disposant d'au moins une information, afin de déterminer le niveau de renseignement pour chaque catégorie et sous-catégorie d'informations.

Il s'agissait de se situer au niveau des catégories et des sous-catégories pour apprécier lesquelles de ces dernières ne sont pas renseignées. L'appréciation de l'exhaustivité des documents reste difficile à ce niveau compte tenu de l'absence d'une liste exhaustive et convenue des documents à publier pour certaines sous-catégories d'informations.

4. Le classement par année et le décompte pour identifier, dans chaque sous-catégorie d'informations, les années pour lesquelles au moins une information est disponible.

Les années couvertes par les informations publiées sous chaque catégorie restent un critère fondamental d'appréciation du niveau d'exhaustivité de la publication des informations. Il ne s'agit pas ici des années au cours desquelles les informations ont été publiées ; mais de celles sur lesquelles portent les sous-ca-

tégories d'informations concernées. En effet, bien que des informations soient publiées pour une sous-catégorie, cela ne garantit pas que ces informations soient disponibles pour toutes les années. Le point de départ considéré est l'année de signature de l'Accord. L'objectif à ce niveau était d'apprécier les années pour lesquelles les informations publiées restent absentes.

5. La comparaison des résultats des évaluations 2018 et 2015 réalisées par Forêts et Développement Rural (FODER).

6. L'analyse des enjeux autour de la publication des informations et la formulation de recommandations.

La comparaison visait à apprécier les évolutions dans la publication des informations à l'intérieur des 10 catégories de l'Annexe VII, y compris celles sur le Marché Intérieur du Bois

III RESULTATS DE L'ETUDE

1. L'adéquation des catégories du site internet avec ceux de l'annexe VII

La formulation et la classification prévues à l'annexe VII ne sont pas celles qui ont été systématiquement retenues pour le site internet. On y observe quelques variantes, lesquelles ne remettent pas en cause la cohérence de l'idée des informations à rendre publiques.

Tableau 1: Adéquation des catégories du site internet de l'APV avec celles de l'Accord

Catégories tel que dans l'APV	Nbre de sous catégories	Sur le « Site web de l'APV... »	
		Catégorie	Sous-catégories
Les informations légales	(10)	OUI	12
Les informations sur la production	(06)	OUI	4
Les informations sur l'attribution	(11)	OUI	11
Les informations sur l'aménagement	(10)	OUI	10
Les informations sur la transformation	(06)	OUI	06
Les informations sur les exportations	(02)	OUI	03
Les informations sur le système de vérification de la légalité et contrôle	(10)	OUI	10
Les informations sur les audits	(05)	OUI	05
Les informations sur les transactions financières	(06)	OUI	07
Les informations sur le montage institutionnel	(09)	OUI	09

Ainsi, il ressort des catégories présentes sur le site internet de l'APV que les catégories d'informations qui y sont inscrites correspondent globalement à celles prévues à l'annexe VII de l'APV-FLEGT. Toutefois, une catégorie supplémentaire a été associée, c'est celle relative au Marché Intérieur du Bois (MIB), sous laquelle on distingue deux sous-catégories d'informations : 1) organisation et fonctionnement du MIB, et 2) Suspension de l'exploitation du Bubinga et du Wengue.

Relativement aux informations sur la production, on peut relever que les informations de l'APV-FLEGT ne sont pas entièrement prévues sur le site internet. En effet, les informations suivantes ne sont pas prévues au site internet de l'APV et dès lors restent non renseignées : « *Volumes annuels trans-*

formés par types de produits, par essence et par société », les « *volumes annuels de bois et produits dérivés importés au Cameroun et par pays* », et les « *volumes annuels de bois vendus aux enchères publiques* ».

S'agissant des informations sur les exportations, une sous-catégorie est ajoutée aux 02 prévues par l'Annexe VII. Ce sont les

« *Rapports COMCAM* ». Ceux –ci présentent les statistiques des spécifications annuelles des produits forestiers au port de Douala.

Enfin, sur les informations relatives aux transactions financières, on note la présence d'une sous-catégorie « *transaction financière* » dont l'onglet est non actif cependant.

2. Le niveau de publication dans les catégories et sous-catégories

La totalité des 10 catégories de l'Annexe VII, y compris celle additionnelle sur le MIB, a fait l'objet d'au moins une publication, portant à 100% le taux de couverture au niveau des catégories d'informations de l'annexe VII, y compris celle sur les informations

légales traitées séparément en raison de la formulation imprécise de la plupart des sous-catégories. Ce total est globalement réparti dans les sous-catégories comme suit :

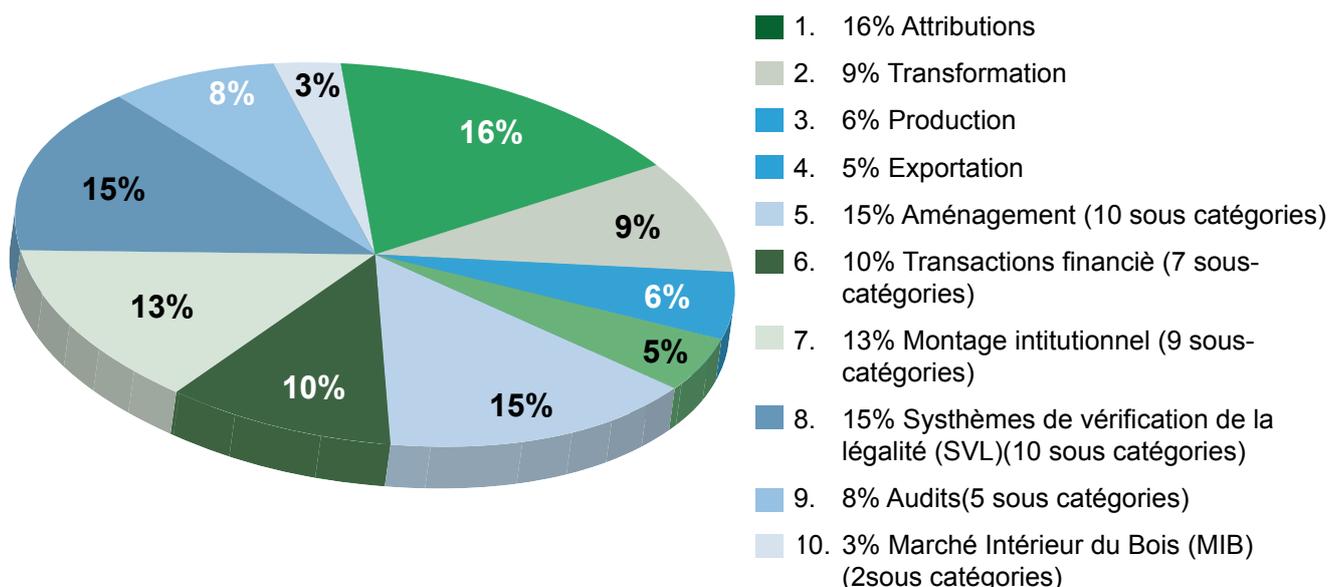


Figure 1: Niveau de publication des informations par catégories

Toutefois, lorsque l'on se situe au niveau des sous-catégories, toutes ne sont pas accompagnées de documents publiés. Dès lors, au sein de chaque catégorie prise individuellement, les taux de publication

d'informations dans les sous-catégories associées à la date du 08 Juin 2018 varient. Ces variations se résument dans les tableaux suivants :

Tableau 2: taux de couverture des informations à rendre publiques au 08 Juin 2018

Catégories d'informations	Taux de publication au 08 Juin 2018	Taux de couverture en informations de la période 2010 - 08 Juin 2018
Les informations légales	100%	N/A
Les informations sur la production	100%	28%
Les informations sur l'attribution	55%	13%
Les informations sur l'aménagement	70%	21%
Les informations sur la transformation	83%	11%
Les informations sur les exportations	100%	33%
Les informations sur le système de vérification de la légalité et contrôle	30%	07%
Les informations sur les audits	20%	09%
Les informations sur les transactions financières	57%	14%
Les informations sur le montage institutionnel	89%	28%
Les informations sur le Marché Intérieur du Bois	100%	14%
MOYENNE GENERALE	73,09%	16,18%

Il ressort des données collectées que le taux de publication par catégorie d'informations est largement supérieur à la moyenne. Toutefois, une fois que l'on considère les périodes concernées par les informations publiées, on constate que le taux de couverture reste très faible et qu'un large éventail de documents doit encore être publié pour améliorer ce taux et garantir un meilleur accès à l'information.

Les informations de l'annexe VII rendues

publiques par catégories restent difficiles à évaluer si l'on considère les années concernées. En effet, beaucoup des informations à rendre publiques rendent compte de la situation de la gestion forestière à un moment donné de la vie de l'Etat. Il est dès lors utile de s'assurer du niveau de publication des informations au niveau des années. Il en ressort les éléments ci-dessous.

a. En matière d'attributions

Les documents relatifs aux attributions effectivement publiés sur le site internet de l'APV consulté le 08/06/2018 sont ceux des sections infra. Les années concernées sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Publication sur les Attributions	Statut Publi	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Liste des titres valides	OUI									
Liste des permis annuels d'opération/certificats annuels d'opérations délivrés	OUI									
carte de localisation des titres d'exploitation valides	NON									
Carte de localisation des surfaces annuelles ouvertes à l'exploitation	NON									
superficie officielle des titres d'exploitation valides et prix d'attribution (RFA)	NON									
Avis d'appel d'offres (Concession forestière, vente de coupe, autorisation de récupération de bois, permis bois d'œuvre, etc)	OUI									
Informations sur les droits de préemption	NON									
Résultats des commissions interministérielles d'attribution des titres	OUI									
Liste des retraits annuels des documents sécurisés (carnets de chantier, DF10 et lettres de voiture)	NON									
Liste des sociétés agréées à la profession	OUI									
Notification de démarrage des activités pour les autorisations de récupération de bois	NON									

b. En matière de Transformation

Les documents relatifs à la transformation effectivement publiés sur le site internet de l'APV (<http://apvcameroun.cm/index.php/transformation#>) consulté le 08/06/2018 sont ceux des sections infra. Le tableau ci-dessous résume les années des documents publiés.

Publication sur la Transformation	Statut Publi	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Liste des sociétés de transformations agréées	OUI									

Localisations des unités de transformation (adresses physiques et/ou coordonnées géographiques des unités de transformation)	OUI									
Capacités de transformation par unité de transformation (% de la capacité effectivement utilisée)	OUI									
Volume entrée usine/société	OUI									
Volume sortie usine/société	OUI									
Stock en fin d'exercice	NON									

c. En matière de Production

Les documents relatifs à la production effectivement publiés sur le site internet de l'APV (<http://apvcameroun.cm/index.php/production#>) consulté le 08/06/2018 sont ceux des sections infra. Le tableau ci-dessous résume les années des documents publiés.

Publication sur la production	Statut Publi	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Production totale annuelle de grumes	OUI									
Volume annuel de grumes exporté total	OUI									
Volume annuel de grumes exportés vers l'UE	OUI									
Volumes annuels autorisés à l'exploitation	OUI									

d. En matière d'Exportation

Les documents relatifs à l'exportation de bois effectivement publiés sur le site internet de l'APV (<http://apvcameroun.cm/index.php/exportations#>) consulté le 08/06/2018 sont ceux des sections infra. Le tableau ci-dessous résume les années des documents publiés.

Publication sur l'Exportation	statut Publi	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Données sur les bois en transit	OUI									
Données sur les exportations par essence, par pays et par société	OUI									
Rapports COMCAM	OUI									

e. En matière de d'Aménagement

Les documents relatifs à l'aménagement forestier effectivement publiés sur le site internet de l'APV (<http://apvcameroun.cm/index.php/attributions#>) consulté le 08/06/2018 sont ceux des sections infra. Le tableau ci-dessous résume les années des documents publiés

Publication sur l'aménagement	Statut Publi	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Mandat, rôle et responsabilités des départements inistériels chargés de l'aménagement	NON									
Liste des concessions sous aménagement	OUI									
Liste des forêts communales et leurs superficies	OUI									
Surfaces des concessions forestières attribuées	OUI									
Surface des concessions forestières engagées dans l'aménagement (y compris les plans annuels d'opération et les plans quinquennaux de gestion)	NON									
Surfaces des concessions forestières avec plan d'aménagement approuvé	OUI									
Surfaces des concessions forestières avec certification	OUI									
Documents de plans d'aménagement approuvés	OUI									
Cahiers de charges	OUI									
Etudes d'impac environnementaux	NON									

f. En matière de transactions financières

Les documents relatifs aux transactions financières effectivement publiés sur le site internet de l'APV (<http://apvcameroun.cm/index.php/attributions#>) consulté le 08/06/2018 sont ceux des sections infra. Le tableau ci-dessous résume les années des documents publiés

Publication sur les transactions financières	Statut Publi	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Transactions financières	NON									
Liste du contentieux forestier (sommier des infractions)	OUI									

Rapport annuel sur les recettes forestières	OUI									
Versements annuels de la redevance forestière annuelle (RFA) par titre	OUI									
Liste des paiements de taxes locales et nationales	OUI									
Liste des amendes pour infractions	NON									
Liste des contentieux soldés	NON									

g. En matière de montage institutionnel

Les documents relatifs au montage institutionnel effectivement publiés sur le site internet de l'APV consulté le 08/06/2018 sont ceux des sections infra. Le tableau ci-dessous résume les années des documents publiés.

Publication sur le montage institutionnel	Statut Publi	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Comité conjoint de mise en œuvre	OUI									
Rapport du comité conjoint de suivi	OUI									
Structure et fonctionnement du comité conjoint de suivi	OUI									
Structure et fonctionnement du comité national de suivi	OUI									
Rapports du comité national de suivi	OUI									
Liste des autorités de délivrance	NON									
Liste des autorités compétentes	OUI									
Rapport des autorités compétentes	OUI									
Aides-mémoires et déclaration du conseil	OUI									

h. En matière de Système de vérification de la légalité (SVL)

Les documents relatifs au système de vérification de la légalité (SVL) effectivement publiés sur le site internet de l'APV consulté le 08/06/2018 sont ceux des sections infra. Le tableau ci-dessous résume les années des documents publiés.

Publication sur le SVL	Statut Publi	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Critères d'évaluation du SVL	OUI									
Procédure de délivrance du certificat de légalité et des autorisations FLEGT	NON									
Stratégie nationale et modalités de contrôle	NON									
Rapports de l'Observateur indépendant d'attribution des titres	NON									
Rapports de l'observateur indépendant du contrôle forestier	OUI									
	NON									
Rapports des brigades de contrôle	OUI									
Liste des certificats de légalité émis	NON									
Liste des autorisations FLEGT émises	NON									
Demande de certificats rejetées	NON									

i. En matière d'Audits

Les documents relatifs aux audits effectivement publiés sur le site internet de l'APV consulté le 08/06/2018 sont ceux des sections infra. Le tableau ci-dessous résume les années des documents publiés.

Publication sur les audits	Statut Publi	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Les termes de référence des audits	OUI									
Procédures de recrutement de l'auditeur	NON									
Résultats de l'audit	NON									
Plaintes relatives à l'audit et leur traitement	NON									
Réalisation des mesures correctives	NON									

j. Sur le Marché intérieur du Bois (MIB)

Les documents relatifs au marché intérieur du bois (Bois) effectivement publiés sur le site internet de l'APV consulté le 08/06/2018 sont ceux des sections infra. Le tableau ci-dessous résume les années des documents publiés

Publication sur le marché intérieur du bois (MIB)	Statut Publi	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Organisation et fonctionnement du MIB	OUI									
Suspension de l'exploitation du Bibinga et du Wengue	OUI									

3. L'évolution des informations publiées par catégorie entre 2015 et le 08 Juin 2018

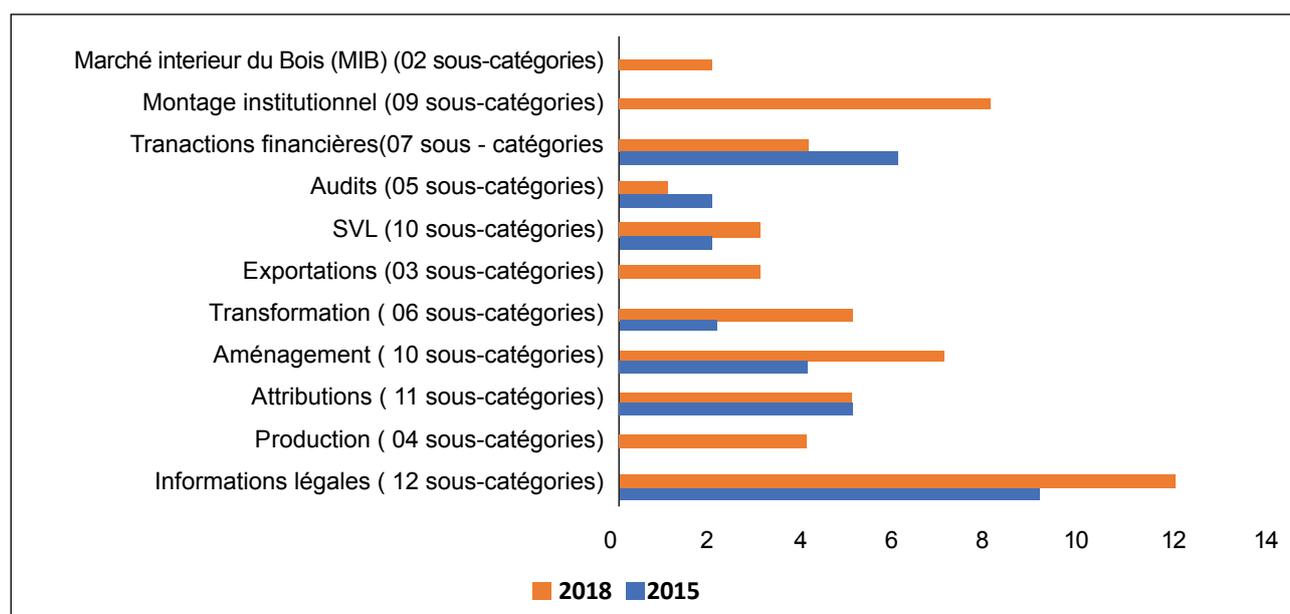


Figure 2: Comparaison des publications par catégorie entre 2015 et 2018

Une comparaison de l'état des publications des informations entre 2015 et le 08 Juin 2018 montre qu'il a eu une augmentation significative des publications sur le site web dédié à l'annexe VII de l'APV-FLEGT au Cameroun. On est passé de 33, 90% d'informations publiées par catégorie en 2015 à 72,18% au 08 Juin 2018.

Cette augmentation est notable dans les catégories d'informations relatives à la production, aux exportations et au montage institutionnel dans lesquels aucune information n'était publiée lors de l'évaluation menée par FODER en 2015. Toutefois, on note une régression des informations dans les catégories transactions financières et audits tandis le taux de publication dans la catégorie attribution reste constant.

IV LES ENJEUX AUTOUR DE LA PUBLICATION DES INFORMATIONS DE L'ANNEXE VII

Trois enjeux majeurs gravitent autour de l'évaluation de la publication des informations de l'Annexe VII de l'APV-FLEGT.

1. Difficile appréciation de l'exhaustivité et de l'utilité des informations publiées

En l'état actuel, il est difficile d'apprécier l'exhaustivité des informations publiées dans les différentes sous-catégories, eu égard à leur utilité pour les parties prenantes de la gestion forestière au Cameroun. En effet, il n'existe pas de consensus sur les informations spécifiques qui doivent être publiées à l'intérieur des différentes sous-catégories. De même, aucun format n'est convenu relativement au rendu desdites informations. Dès lors, il est difficile de procéder à une évaluation de l'impact de la publication des informations sur la participation des différentes parties prenantes, et à la qualité de la transparence des processus de gestion forestière.

2. Difficile coordination de la collecte des informations

La collecte des informations reste un réel défi en raison de la multiplicité d'informations d'une part, et des processus d'authentification de ces dernières d'autre part. En effet, la quantité d'informations potentielles auxquelles renvoient les différentes sous-catégories de l'Annexe VII est très grande et très variée. Dès lors, les collecter requiert une certaine organisation, la

sensibilisation et la coordination de tous les acteurs qui génèrent lesdites informations à divers niveaux. Ceci ne semble pas encore fonctionner parfaitement en dépit de l'existence d'un manuel des procédures de gestion de l'information publique du secteur forestier dans le cadre de l'annexe VII de l'APV-FLEGT, rendu exécutoire par le MINFOF par décision N00017/MINFOF/SG/DF du 20 Janvier 2016.

De même, les procédures associées à la publication des informations impliquent entre autres, l'authentification des informations publiées, et la décision sur les informations qui doivent systématiquement faire l'objet de publication à l'intérieur d'une catégorie d'information. Par ailleurs certaines informations de l'Annexe VII produites par d'autres administrations sont disponibles sur d'autres sites que ceux du MINFOF sans qu'un renvoi ou un lien vers les documents associés soit indiqué sur la page dédiée à l'information rendue publique de l'APV-FLEGT. Il en est de même des informations de certaines sous-catégories contenues dans des documents sous d'autres catégories.

3. La difficile adéquation entre les informations rendues publiques et les besoins des parties prenantes

Ce sont les documents publiés sur le site web de l'APV-FLEGT qui contiennent les informations annoncées. Or, la grande majorité de ces documents contient parfois plus d'une information, ou alors des informations qui doivent être extraites à partir de clés

qu'il faut posséder a priori. Les besoins en informations des parties prenantes à la gestion forestière restent le plus souvent liés aux processus auxquels ceux-ci participent effectivement. Malgré l'importance de la publication des informations de l'Annexe VII, la spécificité des besoins en informations à l'occasion de processus donnés de gestion forestière soulève la question de l'adéquation des informations publiées avec les besoins des différentes catégories d'acteurs à l'instar des communautés locales et des peuples autochtones qui n'ont qu'un accès très limité aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Le rapport des parties prenantes à l'information n'est que faiblement abordé. Il apparaît dès lors que si l'information publiée est une avancée significative dans la démarche de transparence, la constitution de l'accès à l'information forestière comme un droit pour les parties prenantes à tous les niveaux se présente comme une nécessité. Il s'agit ici, d'envisager plus profondément la question de l'utilité de l'information pour les différentes catégories d'acteurs, et leur capacité à disposer des voies de recours, de sorte à garantir l'effectivité de la transparence mise en avant par le processus.

V

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En définitive, le cadre de la mise en œuvre de l'annexe VII de l'APV FLEGT, lequel repose sur le plan de communication de l'APV-FLEGT, doit faire l'objet d'une évaluation et d'une actualisation afin qu'il puisse répondre aux besoins et défis que la mise en œuvre au quotidien de l'annexe VII révèle.

1. Le besoin d'une synthèse des informations par catégorie et non simplement des documents publiés.

Les acteurs consultés à l'occasion des différentes évaluations de la mise en œuvre de l'Annexe VII remettent en question leurs rapports aux documents publiés. En effet, les documents sont distincts des informations spécifiques qu'ils contiennent. Les documents constituent les sources des informations et pas toujours les informations

elles-mêmes. Une synthèse régulièrement actualisée desdites informations se présente dès lors comme une nécessité pour les parties prenantes vulnérables, notamment à l'occasion de processus forestiers spécifiques auxquels ils participent en cette qualité. Les besoins en informations des différentes parties prenantes restent mal connus et doivent être clairement identifiés.

2. Le besoin d'une liste des informations à rendre publiques par sous-catégorie

Le caractère consensuel du processus par lequel les catégories et sous-catégories d'informations à rendre publiques ont été décidées, n'élude pas la difficulté de la mise en œuvre de cette option. On peut en effet relever que certaines sous-catégories renvoient effectivement à des informations

tandis que d'autres renvoient à des documents, voire un mélange des deux. En l'absence d'une liste spécifique d'informations à rendre publiques pour chaque sous-catégorie d'information de l'Annexe VII, il reste difficile de procéder à une évaluation totalement objective. En effet, à l'intérieur de chacune des sous-catégories, les acteurs peuvent librement prétendre à divers types d'informations, autant que ceux chargés des publications peuvent librement s'abstenir de la publication d'informations spécifiques sans justification particulière. Il serait par conséquent utile d'envisager la formulation consensuelle d'une liste minimum d'informations et de documents à publier à l'intérieur de chaque sous-catégorie d'informations à rendre publiques, ainsi que les modalités de mises à jour.

3. Le besoin de renforcer la place du droit d'accès à l'information forestière pour accroître l'utilité de l'information rendue publique

La publication des informations forestières dans les conditions sus-évoquées est acquise. Cependant, l'accès à l'information forestière comme un droit pour les parties prenantes des processus forestiers, reste un réel défi. Pourtant, elle est importante dans un contexte camerounais marqué par l'absence d'un cadre clair d'accès à l'information et de participation aux processus de gestion forestière. Plus spécifiquement, le Cameroun n'a pas ratifié la Convention d'Aarhus de 1998 sur l'accès à l'information, la participation publique au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement. Dans un tel contexte, la consécration de l'accès à l'information forestière comme un droit, notamment pour les plus vulnérables, se pose comme une nécessité et les débats à ce propos devraient s'affirmer plus fermement dans l'ensemble des discussions sur la transparence, et la bonne gouvernance forestière au Cameroun.



4. Le besoin de principes, critères et indicateurs de transparence dans la gestion forestière au Cameroun

En définitive, assurer le suivi de la transparence dans le secteur forestier requiert bien plus que le seul accès à l'information. Les outils pour une évaluation participative seront garants de la qualité de la transparence des processus de gestion forestière. Bien qu'il existe actuellement une variété d'outils pour évaluer la gouvernance forestière, des outils spécifiques à la transparence restent mal perceptibles à l'intérieur de ces derniers. Le besoin d'instruments de suivi de la transparence dans les processus de gestion forestière se justifie clairement et se pose comme une nécessité dans un contexte fortement marqué par le doute que l'absence d'un tel cadre autorise aux parties prenantes des processus de gestion forestière.

- FODER, 2015. Rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la transparence dans le secteur forestier au Cameroun. 30 pages.
- MINFOF, 2012. Accord de Partenariat volontaire entre l'Union Européenne et la République du Cameroun sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux de bois et produits dérivés vers l'Union Européenne (APV FLEGT). 207 pages.
- MINFOF, 2016. Décision N00017/MINFOF/SG/DF du 20 Janvier 2016 rendant exécutoire le Manuel des procédures de gestion de l'information publique du secteur forestier dans le cadre de l'annexe VII de l'APV-FLEGT

ANNEXE : Liste nominative des documents et informations rendues publiques sur le site internet de l'APV au 08 Juin 2018.

1. ATTRIBUTIONS

i. Liste des titres valides avec noms des sociétés attributaires version récente

- Liste des titres valides 4ème trimestre 2017
- Liste des titres valides au 2ème trimestre 2017
- Titres d'exploitation attribués aux exploitants forestiers mars 2015
- Titres d'exploitation opérationnels mars 2015
- Titres attribués en juillet 2014
- Titres valides mois de juillet 2014
- Titres valides des forêts commu-

nautaires Juillet 2014

- Titres attribués mars 2014
- Titres opérationnels mars 2014
- Forêts communales opérationnelles mars 2014
- Liste des titres valides mars 2013
- Situations UFA et VC au 27 mars 2013
- Forêts communautaires opérationnelles au 27 mars 2013

ii. Liste des permis annuels d'opération/certificats annuels d'opération délivrés

- Titre-op-1-trimestre2

- Titre-op-2-trimestre2
- Titre-op-3-trimestre2
- Titre-op-4-trimestre2
- Titre-op-5-trimestre2
- Titre-op-6-trimestre2
- Titre-op-7-trimestre2

iii. Cartes de localisation des titres d'exploitation valides (Atlas itératif)

- Aucune carte de localisation n'est publiée sur le site.

iv. Carte de localisation des surfaces annuelles ouvertes à l'exploitation

- Aucune carte de localisation des surfaces annuelles publiée

v. Superficie officielle des titres d'exploitation valides et prix d'attribution (RFA)

- Aucune publication sur les superficies officielles des titres d'exploitation valides et prix d'attribution sous l'onglet. Toutefois, ces informations se retrouvent publiées dans les mêmes fichiers de l'onglet présenté sous le 1.1.

vi. Avis d'appels d'offre (concession forestière, vente de coupe, autorisation de récupération de bois, permis bois d'œuvre, etc.)

- AAO Avril 2012 et son correctif (pour concessions forestière)
- AAO N°0055 du 13 Avril 2017 relatif à l'attribution de 29 CV
- AAO Attribution 39 CV 2016
- PEBO Novembre 2012
- PEBO Mai 2012

Aucune information sur les ARB/AEB et Produits Spéciaux.

vii. Informations sur les droits de préemption

- Rapport missions sur les droits de préemption 2013
- Rapport mission sur les droits de préemption 2012

viii. Résultats des commissions interministérielles d'attribution des titres.

- Résultats UFA 2012
- Résultats VC 2012
- Résultats CV 2013
- Publications des résultats de l'AAO des CV 2017
- PEBO Décembre 2012
- PEBO Octobre 2012

Aucune information sur les ARB/AEB et Produits Spéciaux.

ix. Liste des retraits annuels des documents sécurisés (carnets de chantier, DF10 et lettres de voiture)

Aucune information publiée sur les retraits annuels des documents sécurisés

x. Liste des sociétés agréées à la profession

- Liste des entreprises agréées en activité
- Liste des sociétés agréées à la profession d'exploitant
- Sociétés agréées en activité en 2015

xi. Notification de démarrage des activités pour les autorisations de récupération de bois.

L'unique fichier publié sous ce titre n'est pas intitulé et n'est pas actif et par conséquent pas téléchargeable au moment de l'étude.

2. TRANSFORMATION

i. Liste des sociétés de transformations agréées

- Fichier_utb_géoreféréncés

Les deux fichiers ci-dessous bien qu'attachés ne sont pas accessibles à date et signalent « Erreur 404 »

- Liste des sociétés de transformations agréées
- Catégorisation des unités de transformation

ii. Localisation des unités de transformation (adresses physiques et/ou coordonnées géographiques des unités de transformation)

- Localisation unités transformation (2014)

iii. Capacités de transformation par unité de transformation (% e la capacité effectivement utilisée)

- Capacités de transformation par unités de transformation (2012)

iv. Volume entrée usine/société

- Etat_entrée_usine_28_11_2017
- Volumes entrée usine 2014

v. Volume sortie usine/société

- Volumes sorties usine 2014

vi. Stock en fin d'exercice

Aucun fichier publié sur les stocks en fin d'exercice

3. PRODUCTION

i. Production totale annuelle de grumes

- Production annuelle de grumes 2014 et 2015
- Liste des CVEPB 2017

ii. Volume annuel total de grumes exportées par essence

- Volume annuel de grumes exportés total 2014
- Volume annuel de grumes exportés total 2015

iii. Volume annuel de grumes exportées par essence vers l'UE

- Volume annuel de grumes exportées vers l'UE 2014
- Volume annuel de grumes exportées vers l'UE 2015

iv. Volumes annuels autorisés à l'exploitation

- Volumes autorisés à l'exploitation 2013
- Volumes autorisés l'exploitation 2014
- Volumes autorisés à l'exploitation 2015

4. EXPORTATION

i. Données sur les bois en transit

- Données Bois transit 2015

ii. Données sur les exportations par essence, par pays et par société

- Données exportations essence pays sociétés 2015

iii. Rapports COMCAM

- COMCAM 2016
- COMCAM 2015
- COMCAM 2014
- COMCAM 2013
- COMCAM 2012
- COMCAM 2011
- COMCAM 2010
- COMCAM 2009

5. AMÉNAGEMENT

i. Mandat, rôle et responsabilités des départements ministériels chargés de l'aménagement

Aucune information publiée.

ii. Liste des concessions sous aménagement

- Liste des concessions sous aménagement 2015

iii. Liste des forêts communales et leurs superficies

- Liste des forêts communales aménagées
- Forêts communale Novembre 2017
- FC Abong-Mbang APU_CLA
- FC_AKOM2_Efoulan_ACCF
- FC_AKOM2_Efoulan_ACOL
- FC_AKOM2_Efoulan_ACPSON
- FC_AKOM2_Efoulan_ACTIA
- FC_AKOM2_Efoulan_APU_

CLA_2014

- FC_AKOM2_Efoulan_DECLA_2010
- FC_AKOM2_Efoulan_PA_2014
- FC_AMBAM_APROPRA
- FC_AMBAM_DECLA
- PA_FC_AMBAM
- FC_ANGOSSAS_APU_CLA_2009
- FC_AYOS_APU_CLA_2008
- FC_BATOURI_AMS_2003
- FC_BENGBIS_DECLA_2015
- FC_BIPINDI_et_LOLODORF_APU_CLA

iv. Surface des concessions forestières attribuées

- Liste superficie concessions forestières attribuées
- Surface des concessions forestières attribuées 2015

v. Surface des concessions forestières engagées dans l'aménagement (y compris les plans annuels d'opération et les plans quinquennaux de gestion)

Aucune information publiée.

vi. Surfaces des concessions forestières avec plan d'aménagement approuvé

- Liste superficie concessions forestières avec plan d'aménagement approuvé

vii. Surface des concessions forestières avec certification

- Liste des superficies concessions forestières certifiées

- Surface des concessions forestières avec certification jusqu'en 2015

viii. Documents de plan d'aménagement approuvés

- UFA 11005APROPA
- UFA 10060 APROPA
- UFA 10059 APROPA
- UFA 10045 APROPA
- UFA 09025 APROPA
- UFA 09004b APROPA
- UFA 09004a APROPA
- UFA 09003 APROPA
- UFA 09005a APROPA
- UFA 09005b APROPA
- UFA 00001 APROPA

ix. Cahier de charge

- UFA 09003_CC (année illisible)
- UFA 09004a_CC (année illisible)
- UFA 09005a_CC (année illisible)
- UFA 090013_CC (année illisible)
- UFA 09022_CC
- UFA 10033_CC
- Cahiers de charges SFIL
- Cahiers de charges SFIL UFA
- Cahiers de charges 2006

x. Etudes d'impacts environnementaux

- UFA00001_EIE (pas d'année sur le document)
- UFA00002_EIE (2006)
- UFA10062_EIE (2006)
- UFA10064_EIE_2005
- UFA11004_EIE_2008

6. TRANSACTIONS FINANCIÈRES

i. Transactions financières

Fichier posté, mais impossible à télécharger

ii. Liste du contentieux forestier (sommier des infractions)

- Sommier des infractions_09_2013

iii. Rapport annuel sur les recettes forestières

- Rapport recettes forestières2
- Evolution des taxes forestières de 2000-2014
- Recettes forestières amendes BNC_2015
- Rapport annuel sur les recettes forestières

iv. Versements annuels de la redevance forestière annuelle (RFA) par titre

- Le fichier posté ici est celui sur l'évolution des taxes forestières de 2000-2014 publié sous 6.3

v. Liste des paiements de taxes locales et nationales

Aucune information publiée

vi. Liste des amendes pour infractions

- Aucune information publiée

vii. Liste des contentieux soldés

- Suivi du paiement des amendes 2015

7. MONTAGE INSTITUTIONNEL

Les documents relatifs au montage institutionnel effectivement publiés sur le site internet de l'APV (<http://apvcameroun.cm/index.php/attributions#>) consulté le

08/06/2018 sont ceux des sections infra. Le tableau ci-dessous résume les années des documents publiés.

i. Comité conjoint de mise en œuvre

- Règlement intérieur du conseil conjoint de mise en œuvre
- Communiqué final du conseil de l'APV n°6
- Aide-mémoire conseil N°4 du 17 Décembre 2014
- Aide-mémoire conseil N°3 de Juillet 2013
- Aide-mémoire conseil N°2 Juillet 2012
- Aide-mémoire conseil N°1 Mars 2012.

ii. Rapport du comité conjoint de suivi

- Aide-mémoire 9ème session comité conjoint de suivi
- Aide-mémoire CCS N°8 du 28.10.2015
- Aide-mémoire CCS N°7 du 07.07.2015
- Aide-mémoire CCS N°6 du 23.04.2014
- Règlement intérieur du comité conjoint de suivi
- Aide-mémoire CCS N°4
- Aide-mémoire CCS N°3
- Aide-mémoire CCS N°2
- Aide-mémoire CCS N°1

iii. Structure et fonctionnement du comité conjoint de suivi

- Règlement intérieur du CCS_Fr
- Règlement intérieur conseil conjoint_fr

iv. Structure et fonctionnement du comité national de suivi

- Arrêté fonctionnement comité national APV.

v. Rapport du comité national de suivi

- Fonctionnement du CNS
- Compte rendu du CNS N2 du 19.04.2013
- Compte rendu de la 2ème session d CNS du 10.04.2013
- Compte rendu du 7ème CNS du 03 Décembre 2015
- Compte rendu du CNS N°6 du 04.09.2015
- Compte rendu du CNS N°5 du 28.11.2014

vi. Liste des autorités de délivrance

- Aucune information publiée

vii. Liste des autorités compétentes

La liste des autorités compétentes FLEGT

viii. Rapports des autorités compétentes

- Rapport annuel du Cameroun 2015
- Rapport annuel 2014
- Rapport conjoint 2013_APV-FINAL
- Rapport annuel APV 2012 Signé

ix. Aide-mémoire et déclaration conseil

- Aide-mémoire Conseil
- Aide-mémoire Conseil N°7
- Aide-mémoire du 7ème conseil du 15.12.2015
- Aide-mémoire du 6ème Conseil du

10.10.2015

- Aide-mémoire du 5ème Conseil du 20.06.2014
- Aide-mémoire du 4ème conseil du 17.12.2013
- Déclaration finale du conseil N°8
- Déclaration finale du 7ème conseil du 15.12.2015
- Déclaration finale du 6ème conseil conjoint du 10.08.2015

8. SYSTÈMES DE VÉRIFICATION DE LA LÉGALITÉ (SVL)

i. Critères d'évaluation du SVL

- Critères d'évaluation du SVL

ii. Procédure de délivrance du certificat de légalité et des autorisations FLEGT

- Guide d'information des opérateurs du secteur forestier pour l'obtention du certificat de légalité (Fichier non accessible)
- Critères et modalités de délivrance des certificats de légalité (Fichier non accessible)
- Procédure de délivrance des autorisations FLEGT (Fichier non accessible)
- Mise en vigueur du SIGIF (Fichier non accessible)

iii. Stratégie nationale et modalités de contrôle

- Stratégie nationale de contrôle (année 2005)
- Guide du contrôleur forestier (Fichier non accessible)
- Manuel des procédures de contrôle de la légalité des bois (fichier non accessible)

iv. Rapports de l'Observateur indépendant d'attribution des titres

- Aucune information publiée

v. Rapports de l'observateur indépendant du contrôle forestier

- Independent observer report SGSOC Official
- Rapport OI-FLEGT-AGRECO-CEW-067_prog_Est_Boumba-et-Ngoko_Mai-2013
- Rapport OI-FLEGT-AGRECO-CEW-068_dnon_hva-sud_Meyomessala

vi. Rapports des brigades de contrôle

- Etat des lieux des missions 2014
- Rapport de mission dans la Sanaga Maritime 2014
- Rapport de mission dans la localité de Lobo 2014
- Rapport de mission dans la localité de Lolodorf 2014
- Etat des lieux des missions 2013
- Rapport de mission Dibang 2013
- Rapport de mission Lembe Yezoum 2013
- Rapport de mission Nyong et Mfoumou et Dja et Lobo 2013
- Rapport de mission So'o Lala 2013
- Rapport de mission Belabo 2013
- Rapport de mission Nyong et So' 2013
- Rapport de mission Eseka 2012
- Rapport de mission Nlonako 2012
- Rapport de mission VC 0903206

vii. Liste de certificats de légalités émis

- Aucune information publiée

viii. Liste des autorisations FLEGT émises

- Aucune information publiée

ix. Demandes de certificat rejetées

- Aucune information publiée

x. Demande d'autorisation FLEGT rejetées

- Aucune information publiée

9. AUDITS

i. Les termes de référence des audits

- AIS étude bois saisi annexe 1. TdR bois saisis et Evaluation donc petits titres
- AIS FLEGT Cam. Annexe 1. TdR Evaluation docs titres 20.
- AIS FLEGT Cam. Annexe 2. Révision TdR Evaluation doc titres 10.
- AIS FLEGT Cam. Annexe 3. TdR Bois saisis et Evaluation docs petits titres.

ii. Procédures de recrutement de l'auditeur

- Aucune information publiée

iii. Résultats de l'audit

- Aucune information publiée

iv. Plaintes relatives à l'audit et leur traitement

- Aucune information publiée

v. Réalisation des mesures correctives

- Aucune information publiée

10. MARCHÉ INTÉRIEUR DU BOIS (MIB)

- Organisation et fonctionnement du MIB
- Arrêté organisation et fonctionnement du MIB
- Décision liste produits spéciaux présentant un intérêt particulier au Cameroun
- Décision portant catégorisation des unités de transformation et déterminant le degré de transformation des produits bois
- On peut relever que les informations légales ont été remplacées par celles sur le Marché intérieur du bois.

i. Suspension de l'exploitation du Bubinga et du Wengue

- Arrêté portant suspension de l'exploitation du Bubinga et du Wengue à titre conservatoire dans le domaine national.



Tél. : 00 237 222 005 248

P. B. : 11417 Yaoundé, Cameroon

E-mail: forest4dev@gmail.com

www: forest4dev.org

www: oiecameroun.org

